

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement – Cellule Police de l'Eau
Tél. 03.28.03.83.00

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes d'AUBRY-DU-HAINAUT et de PETITE-FORÊT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT DE BASSINS DE POLLUTION ET DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Dossier Loi sur l'Eau
Articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement

--

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Région de Anzin - Raismes - Beuvrages - Aubry-du-Hainaut - Petite Forêt (SIARB) a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau), de procéder à l'aménagement de bassins de pollution et de lutte contre les inondations sur les communes ci-dessus désignées.

Cette demande sera soumise à une enquête publique départementale du **samedi 08 septembre 2012 au mardi 09 octobre 2012 inclus**, dans les communes ci-dessus référencées, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans la mairie.

Le siège de l'enquête est fixé en mairies **d'Aubry-du-Hainaut et de Petite-Forêt.**

Monsieur DELMOTTE Jean-Claude, Commissaire-Enquêteur, ou Madame GAYET Thérèse, Commissaire-Enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition du public en mairie de PETITE-FORET le samedi 08 septembre 2012 de 9h00 à 12h00 et le mardi 09 octobre 2012 de 14h30 à 17h30 ainsi qu'en mairie d'AUBRY-DU-HAINAUT le jeudi 27 septembre 2012 de 8h30 à 11h30.

--